



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marine

Question écrite n° 18281

## Texte de la question

En cette année du 40e anniversaire du traité de l'Elysée qui a scellé l'amitié franco-allemande et donné son essor à la coopération entre les deux pays, l'idée de remplacer le navire-école français Jeanne-d'Arc par un bâtiment école franco-allemand, accueillant conjointement des promotions françaises et allemandes ou alternativement des promotions nationales avec un changement de pavillon a été mentionnée dans les documents officiels. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quelles sont les suites actuellement données à cette idée par la France et par l'Allemagne.

## Texte de la réponse

A l'occasion du 40e anniversaire du traité de l'Elysée le 22 janvier dernier, le projet de remplacer la Jeanne-d'Arc par un bâtiment école franco-allemand a été lancé. Cette coopération s'inscrit dans la continuité des programmes d'échange d'élèves officiers mis en place à la fin des années 1990. Des études sont actuellement menées pour intégrer les incertitudes budgétaires et pour prendre en compte la dissemblance des cursus de formation entre les deux marines. La marine française, très favorable à une coopération européenne pour la formation de ses officiers, étudie toutes les solutions permettant d'y contribuer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18281

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2003, page 3764

**Réponse publiée le :** 14 juillet 2003, page 5599